
Journée régionale télémédecine 2018

.....

Actualités et perspectives sur le développement et la généralisation de la télémédecine en France

ORDRE DU JOUR



1. Introduction
2. Rappels et actualités
3. Expérimentations télésurveillance ETAPES

UNE AMBITION FORTE : FAIRE DE LA TÉLÉMÉDECINE UNE MODALITÉ COMME UNE AUTRE DE PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

La télémédecine est à même de **changer profondément notre système de soins** :

- accès aux soins
- qualité et pertinence des soins



Une télémédecine **accessible aux patients et aux professionnels**.

L'**accessibilité géographique et financière** de ce nouveau mode de pratique sont des éléments clés au déploiement



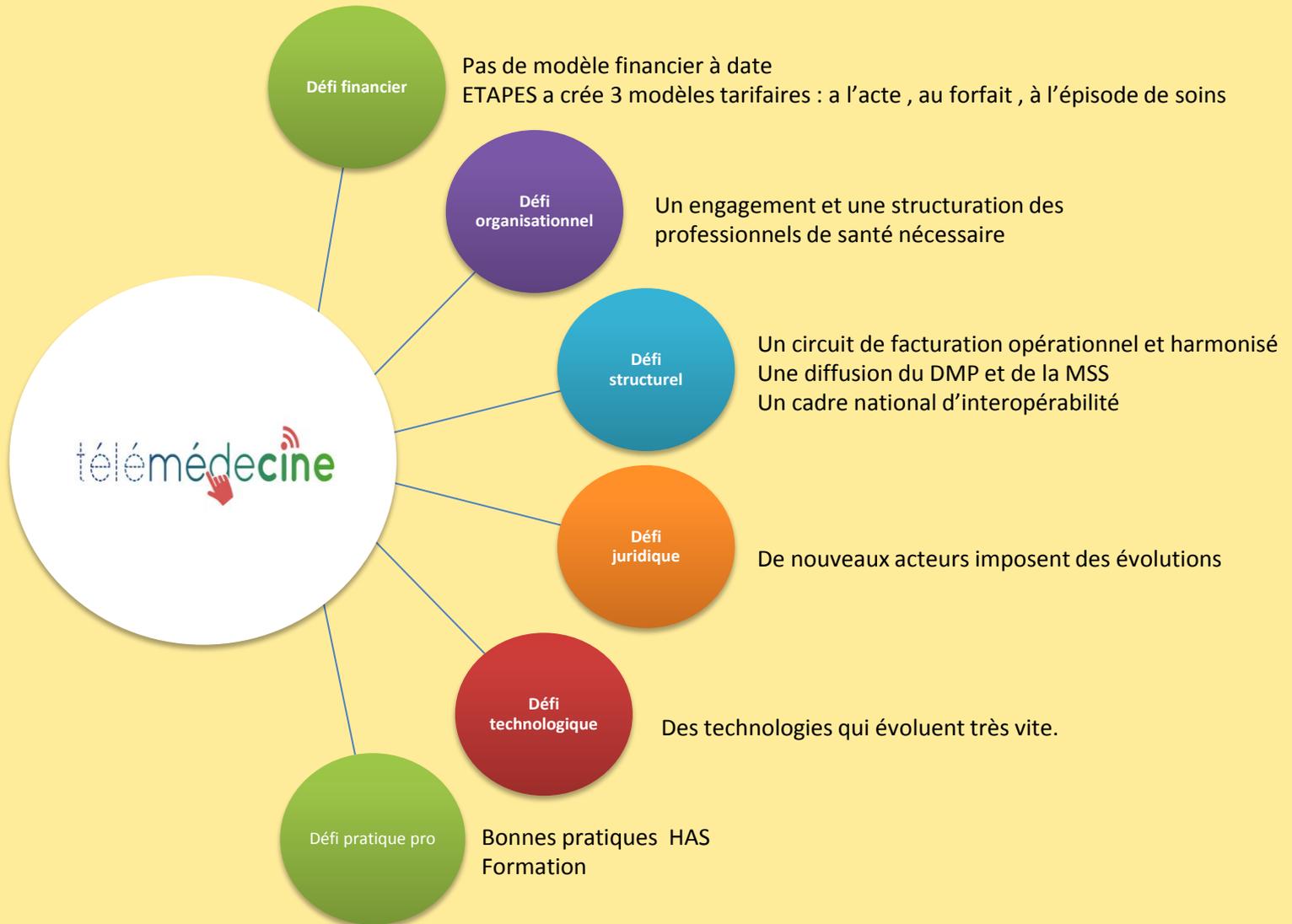
Une télémédecine **qui privilégie le cadre territorial** pour développer des projets adaptés aux caractéristiques et aux organisations des territoires.



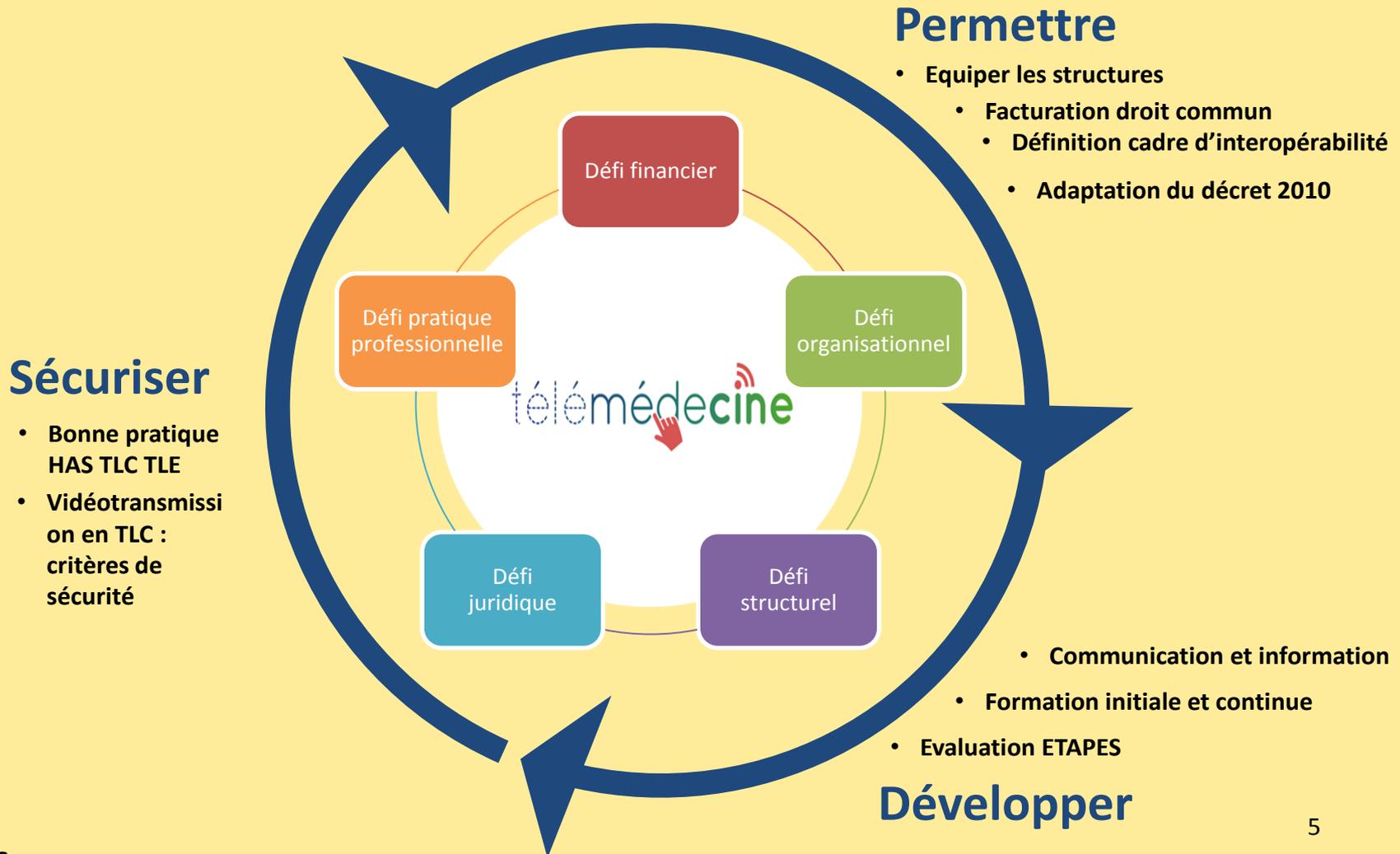
Une télémédecine **intégrée au parcours de soins, et autour du médecin traitant**



LES DÉFIS DE LA TÉLÉMÉDECINE



UNE STRATÉGIE EN 3 AXES POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA TÉLÉMÉDECINE



ORDRE DU JOUR



1. Introduction
2. **Rappels et actualités**
3. Expérimentations télésurveillance ETAPES

QU'EST-CE QUE LA TÉLÉMÉDECINE ?

Une pratique médicale à distance (L.6316-1 CSP)

1 acte médical et donc d'abord 1 professionnel médical (ou art 51 loi HPST)

Dans le but d'établir 1 diagnostic,
assurer 1 suivi, requérir 1 avis
spécialisé, effectuer 1 surveillance...

1 Pratique à distance

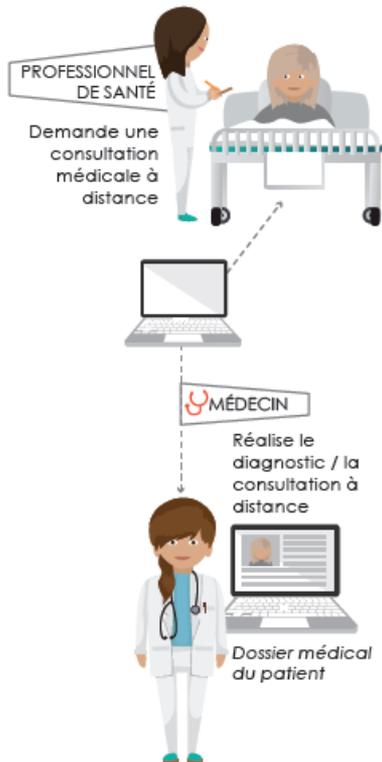
- Utilisation d'une TIC
- Mise en rapport d'un patient avec un professionnel médical, le cas échéant par l'intermédiaire d'un auxiliaire médical, ou mise en rapport de deux professionnels médicaux

5 actes reconnus (R.6316-1 CSP)

- Téléconsultation
 - Téléexpertise
- Télésurveillance médicale
- Télé-assistance médicale
 - Régulation (centre 15)

QU'APPELLE-T-ON TÉLÉMÉDECINE ?

Téléconsultation



La téléconsultation

- Permet à un professionnel médical de donner une consultation à distance.
- C'est une action synchrone

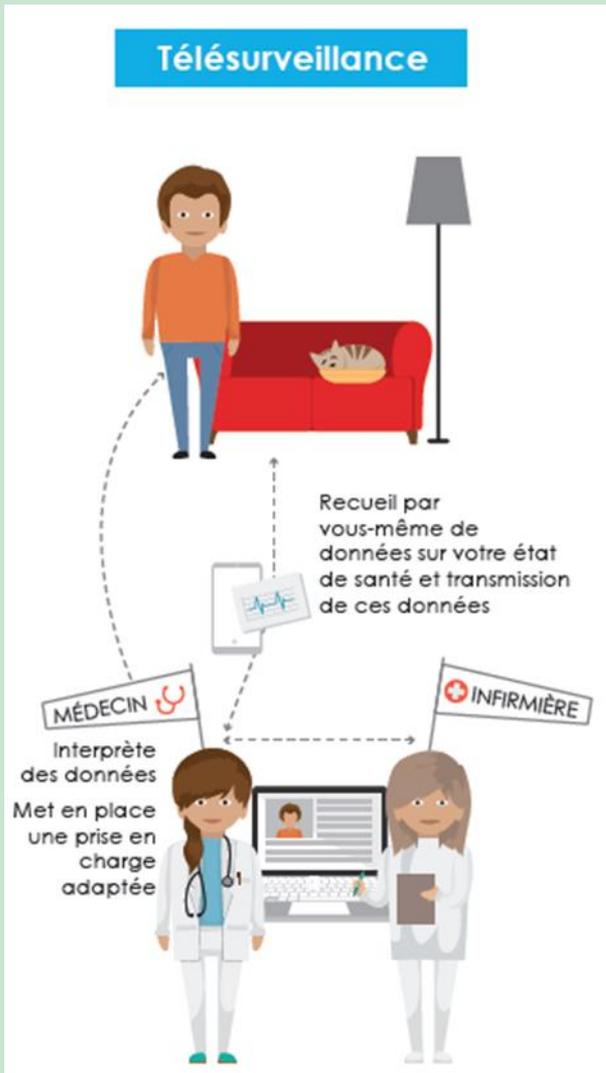
La téléexpertise

- permet à un professionnel médical de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs professionnels.
- C'est asynchrone

Téléexpertise



QU'APPELLE-T-ON TÉLÉMÉDECINE ?

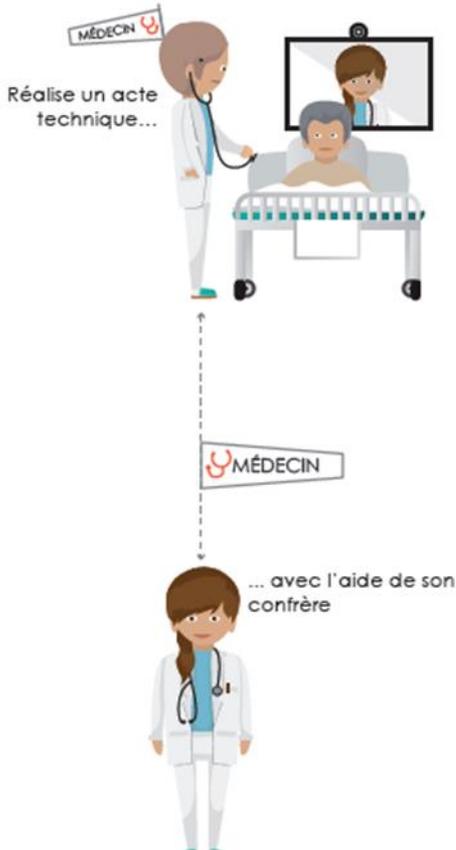


La télésurveillance médicale

→ Permet à un professionnel médical d'interpréter à distance des données recueillies sur le lieu de vie du patient

QU'APPELLE-T-ON TÉLÉMÉDECINE ?

Téléassistance



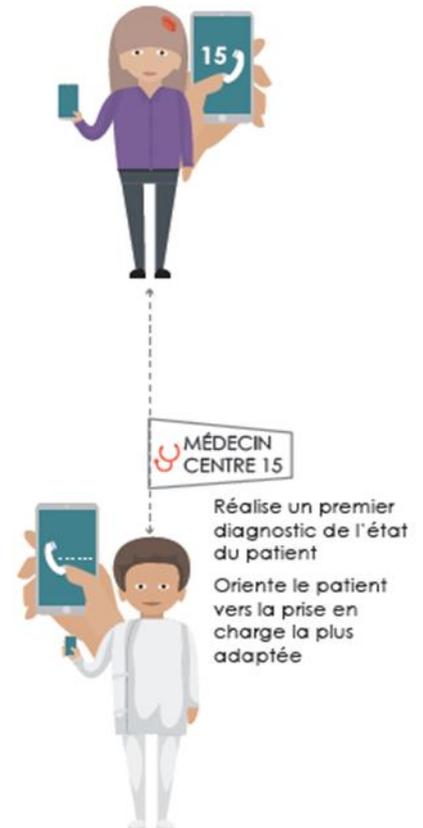
La télé-assistance médicale

➔ Permet à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel de santé

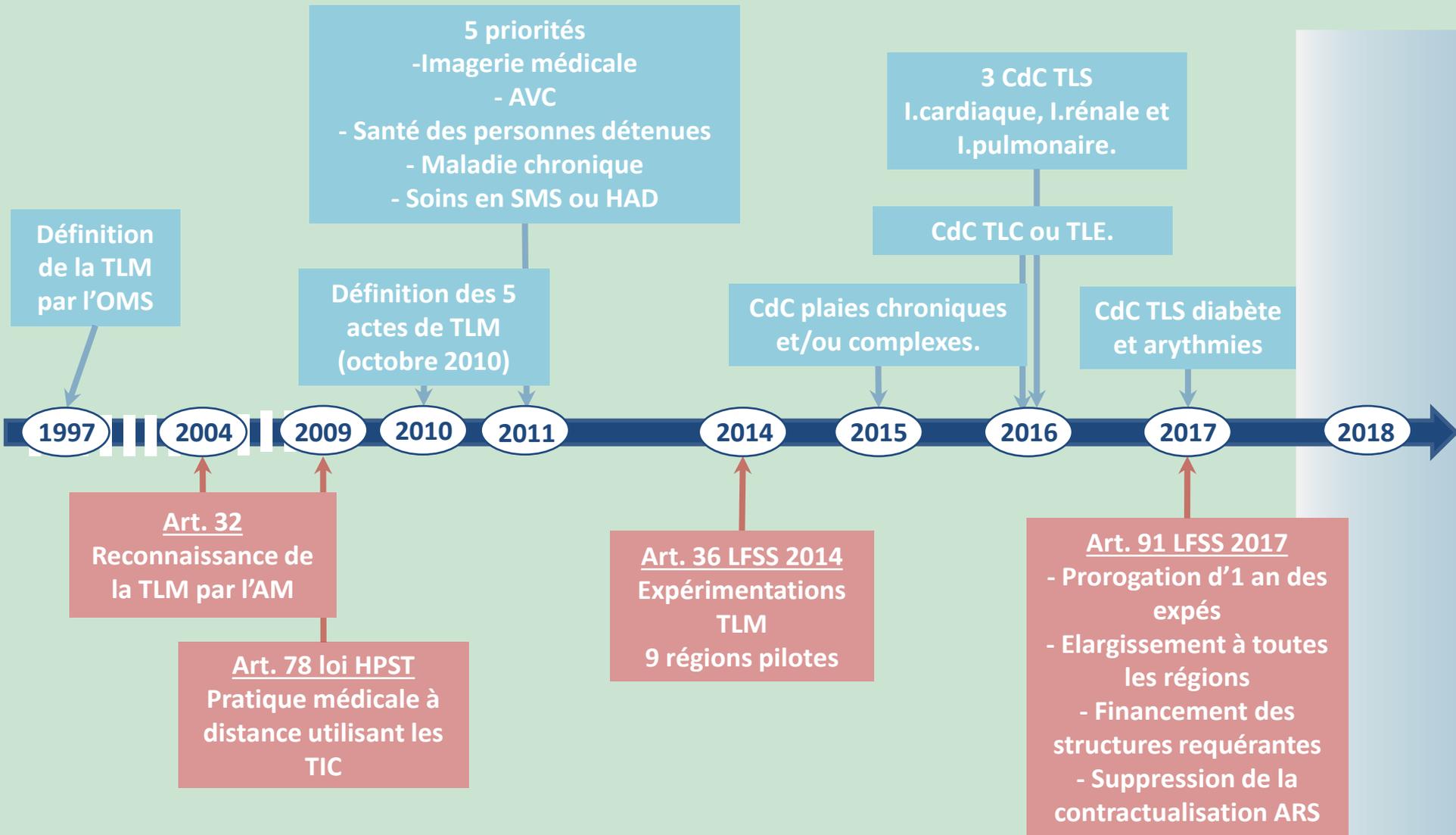
La régulation médicale :

➔ Centre 15

Régulation médicale



UNE ACCÉLÉRATION DU DÉPLOIEMENT



PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DROIT COMMUN (ART.54 LFSS2018)

2017

LFSS 2018

2018

Projets régionaux des ARS
(FIR)

Droit commun

Dialyse péritonéale à domicile, avenant 2, dépistage rétinopathie diabétique



TLC

TLE

TLS

Projets régionaux des ARS
(FIR)

Droit commun
(inscription sur la lap)

TLC

TLE

TLS

négo.
conv.

TLC

TLE



- ❖ Des freins juridiques, techniques , et organisationnels levés grâce à ETAPES et aux nombreuses activités développées

- ❖ Un engagement sans précédent
- ❖ Poursuite des expérimentations pour la TLS

- ❖ Abrogation du cadre expérimental en vigueur
- ❖ Actes de **TLC/TLE** : entrée dans le **droit commun** du remboursement par l'assurance maladie
 - Négociations avec les partenaires conventionnels en cours
 - **Les cahiers des charges actuels ne cesseront de produire leurs effets qu'à entrée en vigueur de la tarification et au plus tard en juillet 2019**
 - **Pas de rupture de prise en charge des activités déjà mise en œuvre**
 - **Particularités prévues pour la TLC :**
 - **Définition précisée** : nécessité d'utiliser un dispositif de vidéotransmission pour que l'acte soit pris en charge comme une TLC
- ❖ Actes de TLS : nouveau dispositif expérimental

ORDRE DU JOUR



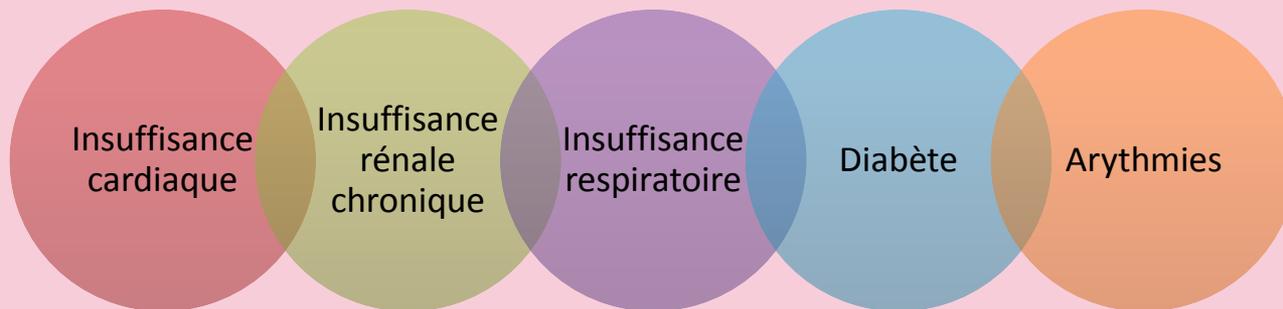
1. Introduction
2. Rappels et actualités
3. Expérimentations télésurveillance ETAPES

- ❖ Objectif principal des expérimentations :
 - **fixer une tarification préfiguratrice des actes de télémedecine** permettant aux professionnels de santé de développer des projets cohérents et pertinents en réponse aux besoins de santé
- ❖ ETAPES doit permettre de :
 - Cibler des patients à risque d'hospitalisations récurrentes ou des patients à risque de complications à moyen et long termes
 - Parvenir à un état de stabilité de la maladie, voire d'amélioration par un accès rapide à l'avis d'un spécialiste ou d'un expert
 - Améliorer la qualité des soins et leur efficience
 - Améliorer la qualité de vie des patients
 - Faciliter l'accès du patient à une expertise de haut niveau tout en restant dans le parcours de soin

- ❖ ETAPES repose sur 1 cahier des charges générique (TLC et TLE) et 5 premiers cahiers des charges thématiques (TLS)
- ❖ Chaque cahier des charges précise :
 - Le périmètre en termes de population éligible
 - Les critères techniques minimaux à mettre en œuvre
 - Les conditions de réalisation des actes
 - Les tarifs appliqués
 - Les conditions de facturation
 - Le pilotage de l'expérimentation
 - L'évaluation ainsi que les conditions de sa réalisation
- ❖ Plus de 2 millions de patients concernés

ETAPES TÉLÉSURVEILLANCE

- ❖ Concerne la prise en charge par TLS de patients **en ALD, en structure médico-sociale ou à leur domicile**
- ❖ Modèle de rémunération innovant :
 - innovation organisationnelle
 - incentive

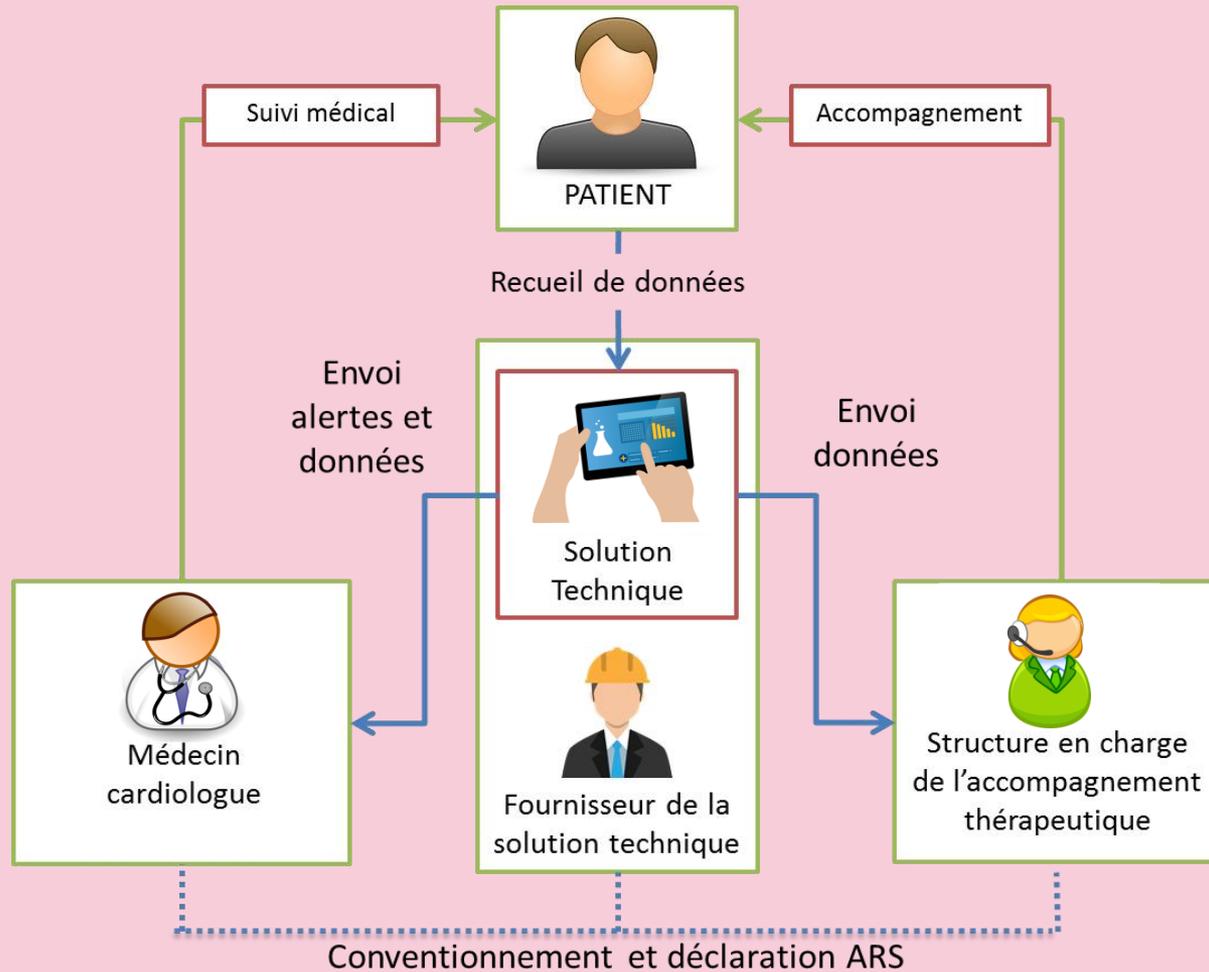


Ambition et attentes fortes
mais

particularités organisationnelles à prendre en compte

➔ temps d'appropriation et de développement plus long avant l'entrée dans le droit commun (*article 36 de la LFSS 2018*)

CONCEPT D'ÉTAPES



25 fournisseurs déclarés conformes auprès de la DGOS



**Autorisations
CNIL**



**Lettres clés
CNAM**



**Lettre réseau
CNAM et circuit
de facturation**

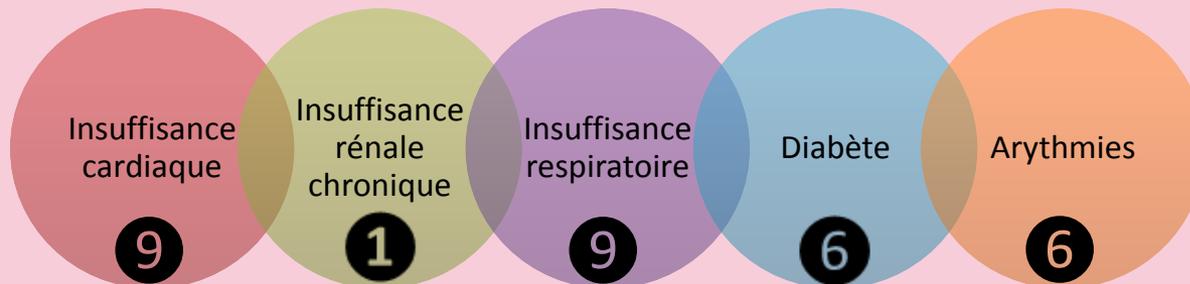
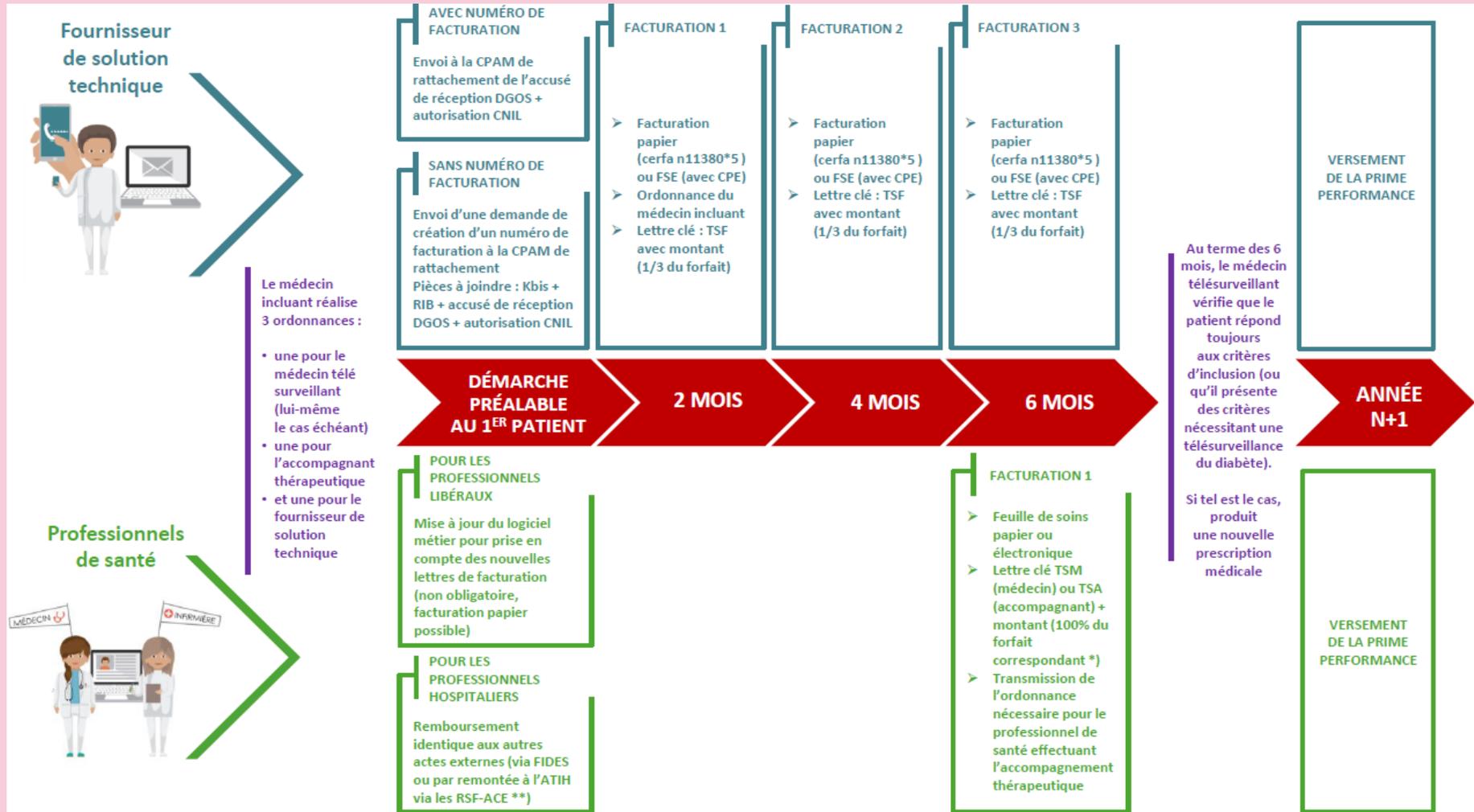


SCHÉMA DE FACTURATION EXPÉRIMENTATIONS DE TÉLÉSURVEILLANCE



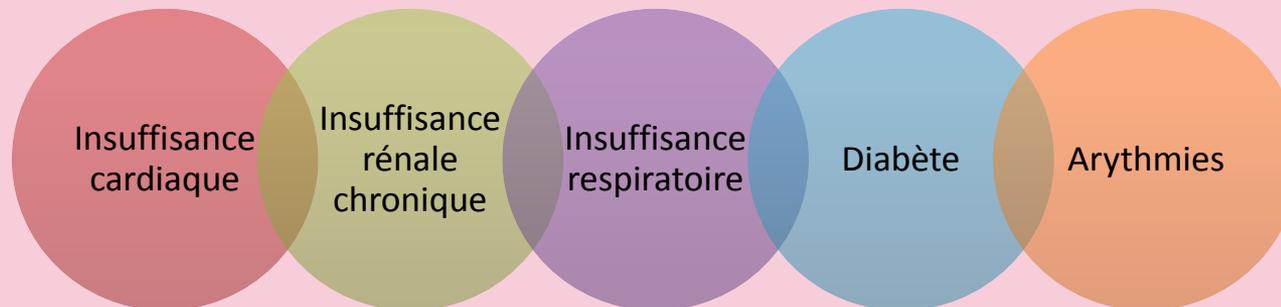
En cas de sortie de l'expérimentation : la somme complète du forfait pour 6 mois sera perçue. Appliquer ce schéma pour le temps restant à courir.

* Pour le cahier des charges « patients porteurs de prothèses cardiaque à visé thérapeutique » : 2 factures semestrielles à 65 €.

** Pour facturation via RSF-ACE : liste des actes actualisée et élargie aux prestations TSM / TMA. Lors des remontées des actes, indiquer à chaque fois les montants à facturer en fonction du cahier des charges.

CADRE D'ÉVALUATION

- Evaluation scientifique et indépendante réalisée par l'IRDES:
 - médico-économique, sociale, qualitative et quantitative de l'impact des expérimentations de télésurveillance ETAPES
- Avec une priorité de l'analyse sur les coûts et les pratiques professionnelles
- En vue de l'entrée de la TLS dans le droit commun (modalités à définir)
- Selon le déploiement et la diffusion observés et l'impact de l'expérimentation sur un ensemble de dimension
 - Focus particulier sur l'identification des barrières et leviers



- **Evaluation d'étape avant le 30 septembre 2019**
- **Evaluation finale avant le 30 juin 2021 (médico-économique, sociale, qualitative et quantitative)**